

Communiqué

Tours, le 2 décembre 2016

Projet de Loi de Finances 2017 : la CCI Touraine interpelle les Députés d'Indre-et-Loire

A la veille de l'examen en 2nde lecture du Projet de Loi de Finances 2017, le Président de la CCI Touraine attire à nouveau l'attention des Députés sur le projet de baisse de ressources fiscales imposé aux Chambres de Commerce.

Après une baisse de 35% des ressources fiscales des CCI depuis 3 ans et le hold-up de 670 M€ sur leurs fonds propres normalement destinés aux investissements productifs pour être finalement versés au budget de l'Etat, le Gouvernement envisage de réduire encore de 60 M€ les ressources fiscales des CCI pour 2017. La CCI Touraine demande aux Députés d'intervenir.

« Il est anormal que la baisse des dotations aux CCI n'est pas intégralement répercutée sur les entreprises car elle abonde le budget de l'Etat alors qu'il s'agit d'une taxe « affectée » à la différence de l'impôt » précise Philippe ROUSSY dans son courrier aux Parlementaires.

En effet, le prélèvement par entreprise au titre de la taxe pour frais de chambre, (en moyenne de 310 € par an et inférieur à 150 € pour les TPE-PME) n'est en réalité pas intégralement reversé aux CCI mais abonde substantiellement le budget général de l'Etat.

Et le nouveau Président de la CCI Touraine de souligner que **« cette mesure budgétaire n'est pas juste car elle ne concerne que les seules Chambres de Commerce et d'Industrie qui ont contribué jusqu'à présent, sans commune mesure par rapport aux autres organismes publics, à l'effort de réduction des déficits publics. »**

Quoiqu'il en soit, ces baisses de dotations financières jusqu'en 2016 se sont déjà traduites par près de 25% de suppression d'emplois et par l'arrêt des investissements de la CCI dans les territoires.

La situation est à ce point dégradée que le budget consolidé de la CCI Touraine ne permet plus de soutenir certains équipements (aéroport, observatoire économique, etc...) et une nouvelle baisse de moyens contraindrait la CCI à stopper ses soutiens aux organismes économiques ce qui serait préjudiciable aux créateurs, aux entreprises et donc à l'emploi.

Le Projet de Loi de Finances 2017 sera examiné en 2nde lecture à l'Assemblée Nationale le 16 décembre prochain. Dès à présent les Députés d'Indre-et-Loire sont invités par la CCI Touraine à intervenir par le biais d'un projet d'amendement qui leur a été adressé pour demander la stabilité des ressources pour l'an prochain.